



ivez otre ille

p. 6 et 7

Le Conseil municipal

Zones de Sécurité Prioritaires,
budget supplémentaire,
et travaux du bd Général-de-Gaulle.

p. 10 et 11

Le Téléthon

Retour en images
sur cette manifestation qui a,
une fois de plus, déplacé les foules.



Le marché de Noël
p. 12

L'édito

Anne-Marie
Rovella



Adjointe au Maire
déléguée à la Culture
et à l'Événementiel

COMME CHAQUE ANNÉE, le marché de Noël a ouvert les festivités du mois de décembre. Sous le chapiteau, les exposants ont proposé aux visiteurs une myriade d'articles de toutes sortes et pour toutes les bourses, de belles idées de cadeaux pour grands et petits. Dans la cour des Gerles, la forêt aménagée par le Conseil Municipal Enfants et les balades à poney ont ravi les plus jeunes. Mais l'innovation, le "clou" de ce week-end, fut sans nul doute les démonstrations culinaires des cinq chefs. Les participants, nombreux, ont pu mettre la main à la pâte, apprendre, confectionner et s'étonner. Le plaisir retrouvé de faire de la cuisine et repartir avec de bonnes recettes.

Juste le temps pour nos services de tout remettre en place, que le Téléthon démarrait avec les chorales... et quelles chorales ! Tour à tour, celles du Moulinet, des Poivre et Sel et des Chœurs de la Vallée du Paillon ont fait trembler le chapiteau et d'une seule voix ont terminé en apothéose par le "Gloria de Noël". Tout au long du samedi, les associations se sont mobilisées pour faire grimper la cagnotte. D'abord les vététistes qui ont sillonné dans le froid glacial les routes de notre arrière-pays. À l'intérieur et aux abords du chapiteau, pour le simple euro, chacun a pu s'essayer au tennis de table, jeux vidéo, maquillage, trottinette, moto... et surtout courir sur le tapis du fil rouge avec pour objectif, battre le record des 18 km/h. Pour les gourmands de sandwiches, couscous, gâteaux, café ou autre thé à la menthe, c'était la profusion. En fin de journée, après le théâtre, des parents sont venus assister, la larme à l'œil, au spectacle de danse de leurs "petits rats" toutes vêtues de rouge, blanc et paillettes, dirigé par Élodie de la troupe "Cœur et passion". Les groupes de rock sonnaient le clap de fin de cette belle manifestation. Merci à vous tous, la recherche pour vaincre la maladie fera un pas en avant grâce aux 4 600 euros récoltés.

Enfin, je donne rendez-vous à tous les enfants des écoles pour une fête magique en présence du Père Noël et mes collègues élus se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Sous-préfet en visite

Récemment nommé dans le département, Jean-Daniel Montet-Jourdrand, sous-préfet, secrétaire général adjoint et chargé de mission "politique de la Ville", s'est déplacé dans notre commune afin de livrer les nouvelles dispositions gouvernementales et faire un état des lieux avec les acteurs locaux. Au cours d'un tour de table, l'ADAF a pu présenter ses actions axées sur le partage des cultures. Le Trinité-Sports Football Club mettait l'accent sur la citoyenneté, le respect, la prévention... Partenaires indissociables, des dispositifs comme le PRE et le CLAS étaient également mis à l'honneur. Jean-Luc Civaléro, chef de la Police municipale, faisait le point sur les différentes initiatives novatrices mises en place par la municipalité. Le Maire et les Adjoint concernés se sont ensuite rendus aux Hautes-Vignes et aux Hauts-de-La-Trinité.



Vers la réconciliation



"...La Nation rend hommage à tous les "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. La commémoration cette année du 50^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, donne à cette célébration un relief particulier...". C'est par cette phrase du Ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants lu par Nadine Ménardi, Adjointe qui a débuté la cérémonie. Les associations patriotiques et des Élus ont ensuite déposé leur gerbe.



Emplois d'avenir

Jean-Paul Dalmasso, Premier Adjoint chargé du personnel a signé les deux premiers emplois d'avenir du département en présence de l'Adjointe au Maire chargée de l'Emploi, Nadine Ménardi. Ces emplois, créés par la loi du 26 octobre 2012, permettent de proposer aux jeunes une insertion professionnelle durable. Mike et Rémy bénéficient d'un contrat de droit privé à temps complet. Ils sont affectés au service des fêtes où leur tuteur assure un suivi personnalisé professionnel.



Courir pour un smartphone

En préalable au Conseil d'Administration du Collège et profitant de la présence du Conseiller général Honoré Colomas, de professeurs et de parents, le principal, Franck Chameroi avait organisé une sympathique manifestation pour féliciter tous les participants au cross du collège. Pierre Otto-Bruc, président du Crédit Mutuel de La Trinité a remis officiellement aux deux vainqueurs, fille et garçon, un smartphone dernière génération. À noter, le vainqueur a fini 6^e du cross départemental.



La médiathèque fait peau neuve

Noël approche et l'équipe de la médiathèque a créé un joli décor hivernal qui sera visible jusqu'au 22 décembre, date de sa fermeture pour travaux. Réouverture samedi 2 février 2013. Ne restez pas sans documents et venez faire le plein.



Des voix pour l'UNICEF

Les écoliers de Lepeltier ont dû inviter leurs parents, grands-parents, frères et sœurs pour être aussi nombreux sous le chapiteau, à l'occasion du traditionnel concert donné au profit de l'UNICEF. Cette agence de l'ONU consacrée à l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants est désormais familière aux petits Trinitaires qui, depuis quelques années, donnent tout leur "chœur" pour tous ceux qui sont moins favorisés qu'eux.

L'histoire des Paillons

Bien connus des Trinitaires pour avoir tenu leur boulangerie, Josiane et Jo Gasparetti le sont aussi pour leur passion de la commune... et des cartes postales. Après deux ouvrages consacrés à La Trinité, ils viennent d'éditer, avec Yann Duvivier, le 1^{er} tome consacré aux Paillons. Richement documenté et illustré, ce livre rappellera des souvenirs aux Anciens et permettra aux plus jeunes, de connaître leur lieu de vie. Renseignements à la mairie.



La Trinité à l'honneur

Les Trinitaires Serge Bonnet, Stéphane Petri et Michel Zekrini ont remporté le Challenge "Adrien-Bernardoni", organisé à Nice par le club bouliste des Résolus-Bois-Roulants. Ils se sont frayés avec brio un chemin parmi un plateau de participants particulièrement relevé. Un grand bravo à la Section Sport-Boules de La Trinité-Sports !



Les Harley du Cœur

Les Harley du Cœur ont été le temps d'un week-end, faire une petite escapade dans l'un des plus beaux villages de France : "La Couvertorade". Cette virée avait pour but une rencontre et un rapprochement avec deux autres associations.



Judokas sur tatami

Tournoi des petits As de Vallauris - Poussins (es) 1^{er}, Marwane Bendjeddou - 3^e, Nesrine Aitzekagh - 3^e, Pierre Sardo

IV^e Challenge de l'ASPTT/ Souvenir Cyril Delmann - Pré-poussins(es), poussins(es), benjamins(es) Premières : Belinda Aitzekagh - Chloé Quesne - Celia Bendjeddou

Deuxième : Pierre Sardo ;

Troisièmes : Lenny Barale - Antonio Bayol - Clément Faraut - Killian Frendon - Kiara Leonardi - Kevin Quesne - Nesrine Aitzekagh - Marwane Bendjeddou - Lucas Birelli - Antoine Gabelloni.



La Trinité-Sports Sport-Adapté : entre joie et tristesse

La section natation a participé aux championnats de France à Clermont-Ferrand. Huit nageurs étaient engagés et deux des leurs sont montés sur le podium, pour leur 1^{re} participation : Julien Attal, médaille d'argent, et l'or sur 50 m dos senior. Puis, Jordan Minglis, 50 m nage libre, décrocha une médaille d'argent. Christophe Lerano et Thomas Desperies étaient requalifiés en division supérieure du 50 m. La tristesse est venue des 2 relais 4 X 50 nage libre. Le quatuor Attal - Lerano - Fernique - Acciardi finit au pied du podium. Quant au relais D1 Minglis - Dutay - Desperies - Embriaco, il se voit disqualifié... Ces résultats donnent quand même un goût de revanche l'an prochain à Montpellier.

Tribune des oppositions

Élever le débat

Ces dernières semaines et lors du dernier conseil municipal, les questions communales n'ont pas pu faire l'objet d'un débat sain et constructif.

Ainsi à propos de la décision de la majorité d'augmenter la dette en ayant recours à l'emprunt alors qu'elle s'était engagée à ne pas emprunter cette année : nous ne contestons pas les projets nécessaires que sont l'urgente rénovation de l'église et le boulodrome, mais nous regrettons qu'aucune planification des investissements n'ait été opérée : cette imprévision conduit à emprunter en catastrophe au pire moment, et à un taux que l'adjoint aux finances n'est pas en mesure de communiquer.

De même, l'amateurisme dont a fait preuve la mairie sur la question du raccordement des foyers laghetans au "tout-à-l'égout" : constatant au dernier moment que la taxe exigée par la métropole est beaucoup plus importante que ce qui avait été annoncé, la municipalité se retrouve contrainte d'implorer une exonération de cette taxe qui aurait pu être discutée en amont.

Enfin, l'immense pagaille autour de l'autorisation d'implantation d'un cirque, initialement accordée par la mairie avant d'être retirée, et le refus d'inscrire les enfants de forains dans les écoles de La Trinité au mépris de la loi ont montré encore beaucoup d'amateurisme.

Plutôt que de répondre sur le fond, certains élus préfèrent lancer de fausses rumeurs, comme par exemple l'absence de livres au Lycée de Drap, des livres qui sont pourtant bien à disposition du lycée qui vient d'être inauguré et qui prend bien ses marques...

Les Trinitaires sont lassés des vaines polémiques et veulent des élus efficaces et des débats de fond.

Nous y veillerons.

**Gérard MARTI, Adeline MOUTON,
Chantal CARRIÉ, Ladislav POLSKI**
Groupe Trinité solidaire et citoyenne

Echo du Conseil N° 1, du 03/12/2012.

Je me suis adressé en ses termes aux élus de la majorité :

"En 1999, les élus de l'opposition que vous étiez, n'avez pas trouvé anormal d'engager 2 recours contre le Permis de Construire du stade du Rostitt, nous connaissons les conséquences : 825 000, 00 €, les pénalités et intérêts, payés par la commune en 2011, de l'appel contre l'Entreprise-Cari. Peut être qu'alors la commune aurait pu se dispenser de faire un emprunt aujourd'hui, et de se trouver dans une fâcheuse posture.

Des opposants qui s'opposent qui a-t-il d'anormal ? C'est l'inverse qui est choquant. Avant d'engager une procédure au Tribunal Administratif, contre le Permis que vous accordez à la carrosserie géante à la place du Bat communal La SATEM, à l'encontre de toute logique d'aménagement, en vain j'ai adressé un recours gracieux au maire, Il n'a pas jugé bon de l'accepter. Or, le maire et ses Conseillers ne pouvaient pas ignorer que la suite logique et réglementaire était un recours au TA, c'est de sa responsabilité et celle de sa majorité.

Les choix fait par la majorité jusqu'ici, ont débouché sur des contentieux par manque de clairvoyance et de concertation. Répondre aux sollicitations des investisseurs, au coup par coup, vendre des biens communaux n'est pas une vision d'aménagement dans l'intérêt des trinitaires.

A ceux qui ont la mémoire courte et parlent de déontologie dans le 3V N° 277, qui manient les calomnies, je leur dis : Je n'ai jamais utilisé mon statut d'élus pour faire modifier le POS d'un bien m'appartenant ou d'un de mes proches, je n'ai jamais acheté un bien communal, Je n'ai jamais fait une opération immobilière de marchand de bien sur la commune. Qu'ils se souviennent, car les trinitaires lucides n'oublient pas eux. Aux élus, donneurs de leçons, je dis : cherchez enfin des solutions pour sortir la commune par le haut, et ne céder pas à la facilité en organisant des dépotoirs sur la commune." Bonnes Fêtes de fin d'année à tous, et à l'année prochaine.

**Les conseillers municipaux Démocrates,
Anna Bousquet et Gilles Rainero.**
Tél. 06 09 51 54 73 — email : rainero.gilles@9online.fr
<http://rainero.gilles.blogspot.com>

Emprunt communal

En tant que conseiller municipal, membre de la commission des finances, et contribuable trinitaire, je regrette vivement que notre commune soit dans l'obligation, après quatre années sans, d'avoir recours à l'emprunt pour un montant maximum de 1 200 000 euros.

L'autofinancement c'est-à-dire la capacité à financer des investissements en fonds propres s'élève à 1446 883 euros. La vente de la SATEM bloquée par un recours au tribunal administratif, répondant plus à des contingences préélectorales qu'à l'intérêt des trinitaires, devait permettre un apport supplémentaire de 850 000 euros, évitant ainsi d'avoir recours à l'emprunt. Les trinitaires, premiers pénalisés par cette tentative d'obstruction irresponsable, ont droit à l'investissement, le gymnase sera financé, l'église sera restaurée ! C'est le sens de mon vote positif pour cette inscription budgétaire.

Jean-Paul AUDOLI
www.unevolontecommune.blogspot.com

La parole du Maire et des Élus de la majorité

Nous prenons acte de l'habitude de nos opposants à utiliser la désinformation et la diffamation pour communiquer sur les affaires qui intéressent les Trinitaires et sommes sincèrement au regret d'avoir à vous imposer dans ces colonnes la lecture d'articles dont l'objectif est l'unique action politicienne vue sous ses aspects les plus délétères.

C'est pourtant l'objectif initial de cette tribune de l'opposition que de permettre à chacun d'exprimer ses vœux dans la gestion de la commune... mais aujourd'hui elle participe bien malheureusement à un grand déballage d'insipides réflexions sur fond de mensonges et de méthodes de déstabilisation vouées à l'échec. Une nouvelle fois, nous vous laisserons le loisir de constater la pauvreté des débats.

Pour Monsieur Rainero et Madame Bousquet nous nous contenterons de prendre acte de leur tentative d'explication de la procédure engagée au Tribunal Administratif au détriment du bien collectif. Pour le reste, la diffamation sera vraisemblablement suivie des recours habituels, grevant au passage de nouveau les finances communales...

Quant à Monsieur Marti et ses colistiers, nous les renvoyons volontiers à leurs considérations d'amateurisme en leur signifiant qu'une fois encore, ils méconnaissent les dossiers et devraient être plus vigilants dans leurs effets d'annonce...

Nous nous permettrons enfin de faire remarquer à ceux qui se plaisent à jouer Clochemerle qu'ils seraient bien inspirés de suivre l'exemple d'une opposition plus constructive et au service des intérêts de notre population.

Les élus "amateurs", que nous sommes, ne se posent pas en "donneurs de leçons", mais font observer qu'ils ont à leur actif : la réhabilitation des logements sociaux, la création des microsites, la construction d'un groupe scolaire, d'une médiathèque, la construction d'un complexe sportif, la construction d'une crèche par ailleurs primée récemment par un prix d'architecture national, la création d'une police municipale, la mise en place d'une vidéo protection, la mise en œuvre de plusieurs actions en faveur de la jeunesse, en faveur des personnes âgées...

SANS augmentation des impôts, SANS recours à l'emprunt, avec un assainissement des finances constaté par les services de la Préfecture et les deux contrôles de la chambre régionale des comptes qui n'ont mis en exergue aucune irrégularité.

Nous continuerons à maintenir une politique d'investissement qui participe à la qualité de vie des Trinitaires et nous projetons de réaliser dans l'année qui vient le boulodrome et la réhabilitation de l'église... Efficacité ???



Équerre d'Argent

la consécration pour le Pôle Petite-Enfance

Docile et imposant, une ligne fine et harmonieuse, spectaculaire et humble, le Pôle Petite-Enfance de la commune est un bâtiment élégant, défiant le paysage tout en s'intégrant parfaitement à l'environnement. Prestigieux et modeste, il surplombe fièrement le cœur de ville.

Une construction utile aux Trinitaires qui se voit aujourd'hui sacrée par le grand prix d'architecture : l'Équerre d'Argent 2012 du groupe Moniteur, prix décerné par un jury d'experts.

DEPUIS LE DÉBUT DE LEUR MANDATURE, le Maire, Jean-Louis Scoffié, et son équipe, ont affiché leur volonté d'apporter des équipements fonctionnels aux habitants et des services de qualité. Une volonté sincère qui s'inscrit dans la ligne politique : offrir le meilleur aux Trinitaires, leur apporter un cadre de vie paisible et répondre à leurs attentes. La médiathèque des Quatre-Chemins, le Complexe sportif municipal et ce Pôle Petite-Enfance en sont des exemples. Et ce prix prestigieux est une consécration pour le cabinet d'architectes mais aussi pour notre commune. *"Cette crèche Li Calinous, qui fonctionne depuis maintenant un peu plus d'un an, est parfaitement représentative de la synergie des acteurs de la vie locale. Nous avons décidé d'en déléguer la maîtrise d'ouvrage au SIVoM Val-de-Banquière, au regard notamment de sa compétence en matière de petite enfance tout en lui faisant clairement part des contraintes environnementales que nous souhaitons imposer"*, explique le Maire.

Et effectivement, les contraintes ont été entendues et parfaitement suivies par le Maître d'œuvre et les architectes. Et le jury de l'Équerre d'Argent ne s'y est pas trompé et a salué l'intégration du bâtiment dans l'environnement local, la liaison entre les parties haute et basse de la ville, le jardin, la luminosité et la fonctionnalité des espaces de vie. *"Ce bâtiment aujourd'hui réalisé est à la fois un équipement utile à la collectivité, nécessaire aux familles mais il se pose aussi comme partie d'un nouvel espace public, lien entre le boulevard Suarez et le chemin de l'Olive. Tel un socle à la colline paysagère du cimetière, il sert de fond de scène au jardin et à la villa Tagnati"* expliquait l'architecte Jean-Patrice Calori. Pari gagné !

Une construction audacieuse

Si les contraintes étaient multiples, elles n'en ont pas pour autant découragé les architectes niçois Jean-Patrice Calori, Bitia Azimi et Marc Botineau qui ont su offrir à la commune un bâtiment moderne, fonctionnel et lumineux qui s'intègre parfaitement dans le cœur de ville, créant un lien entre le boulevard François-Suarez et le chemin de l'Olive, sans dénaturer le paysage. Un tour de

force d'autant plus important que ce modeste chef-d'œuvre architectural s'impose et se fond dans les courbes pentues du terrain et paraît orner la villa Tagnati. Une robe de béton clair qui apporte une pureté lumineuse, des ouvertures qui donnent de la profondeur et laissent entrer la lumière naturelle. Abritant, une crèche collective, une crèche familiale, le Relais Assistants-Maternels mais aussi un centre de formation, le bâtiment continue d'évoluer et de s'adapter aux besoins. *"Pour nous, qui veillons depuis plus de 10 ans, à offrir aux trinitaires des services publics de qualité, la construction de cette crèche et la reconnaissance de son caractère innovant est une satisfaction certaine. La crèche Li Calinous s'inscrit dans notre effort de reconstruction des bâtiments publics, et surtout, permet de répondre à une forte demande des Trinitaires puisque nous sommes en mesure de satisfaire une moyenne de 90 familles"*, se félicite le Maire. Une construction rendue possible grâce au travail constructif de l'équipe d'architectes, du SIVoM Val-de-Banquière, des services de la Mairie et des utilisateurs.





Le conseil municipal

Les élus se sont réunis exceptionnellement un lundi, afin de délibérer sur les affaires de la commune. En préambule, le maire a présenté les nouvelles dispositions gouvernementales concernant les Zones de Sécurité Prioritaires. Le budget supplémentaire était le point principal inscrit à l'ordre du jour. Une communication a également été faite sur les travaux du bd Général-de-Gaulle.

ZONES DE SÉCURITÉ PRIORITAIRES

Le Gouvernement a annoncé le 15 novembre dernier la création de quarante-neuf nouvelles zones de sécurité, dont La Trinité, intégrée dans la zone regroupant les communes de Drap, Cantaron, Saint-André-de-la-Roche, Falicon et Nice, quartiers de l'Ariane et des Moulins.

L'intégration dans ce dispositif est importante pour notre commune car elle nous permettra de disposer de moyens supplémentaires en faveur de la sécurité des biens et des personnes et prévenir tout acte délictueux.

En ces temps quelque peu troublés par une recrudescence d'actes violents, cette intégration est un acte positif qui participe clairement à rassurer l'ensemble des habitants de notre territoire, notamment en cette période de fêtes de fin d'année.

Certes, la sécurité est un pouvoir régalien de l'État mais, la préservation de la sécurité publique doit être, aussi et surtout, déclinée localement. La Municipalité a toujours souhaité axer d'abord son action sur la prévention sans négliger la répression. En effet, les nombreuses actions en direction de l'ensemble de la population trinitaire contribuent activement au bien vivre de notre commune : réhabilitation des logements sociaux, création des microsites, mise en œuvre des actions coordonnées dans le cadre du CUCS, multiplication des activités en direction des jeunes, activités sportives... Le tissu associatif de notre commune n'est en rien comparable à nos voisins... L'ensemble de ces actions, et la liste n'est pas exhaustive, contribue bien évidemment au bien-être et au bien vivre de nos habitants.

Cet axe de la prévention est tout à fait primordial. Il n'en demeure pas moins qu'il est aussi nécessaire d'appréhender la sécurité publique dans ce qu'elle peut avoir de répressif, encore qu'il s'agit là d'un terme générique qu'il convient de nuancer... La création de la police municipale, dès 2001, et son action de proximité tout au long de l'année, participe à une qualité de vie à La Trinité qu'il est nécessaire de maintenir.

La mise en place de notre système de vidéo protection contribue, elle aussi, à œuvrer à maintenir un climat plus serein.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Le budget supplémentaire s'inscrit dans la continuité du redressement des finances engagé par la Municipalité. Les efforts collectifs permettent de constater une nette amélioration.

Rappelons toutefois que comme les années précédentes, la fiscalité locale n'a pas été augmentée, en dehors d'un ajustement du foncier bâti à la demande des services préfectoraux et fiscaux. Malheureusement, le non-encaissement du produit de la vente de la SATEM - dû au recours déposé contre le permis de construire par M. Rainero - contraint la commune à maintenir une ligne de trésorerie et, par conséquent, au paiement d'intérêts afférents à cette ligne de trésorerie, soit plus de 20 000 euros sur l'année 2012.

De ce fait, il a été décidé de procéder à l'inscription d'un emprunt globalisé à long terme pour un montant de 1 200 000 euros, qui sera destiné à financer l'acompte annuel du complexe sportif ainsi que les premiers travaux portant sur la réhabilitation de l'église.



EXONÉRATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil municipal a voté l'exonération des redevances d'occupation du domaine public des commerçants du centre-ville, un effort de la Municipalité en direction de nos commerçants. Les travaux d'embellissement de l'artère participent d'un intérêt commun, celui de faire revivre les commerces de proximité et redynamiser la commune afin que les Trinitaires puissent se réapproprier leur cœur de ville. Très attentive, la Municipalité reste à l'écoute des riverains mais aussi des commerçants afin de tenter, dans la mesure du possible, de réduire au maximum les nuisances durant ces travaux. Les inquiétudes sont légitimes mais la mise en valeur du centre-ville est une nécessité qui profitera à tous. Les inquiétudes et requêtes ont été entendues et des solutions proposées : exonération de la taxe d'occupation pour les commerçants concernés, stationnement et mise en place d'un plan de communication.



Chronique d'une mort annoncée

À en croire la rumeur, on ne circulerait plus, on ne se garerait plus, les commerçants tireraient leur rideau... Mais la rumeur est souvent mensongère et les efforts communs permettent de dire qu'il fait bon vivre à La Trinité.

Vos commerçants sont heureux de vous accueillir



Pendant les travaux d'embellissement du boulevard du Général de Gaulle : stationnement libre !



LA TRINITÉ



MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Le conseil en bref...

- Le schéma départemental de coopération intercommunale des Alpes-Maritimes, établi par le préfet le 27 décembre 2011, a été étendu aux communes de Gillette et Bonson.
- Dissolution du syndicat intercommunal pour la rediffusion de la télévision et des nouvelles technologies de la communication des communes de la vallée du Paillon.
- Communication du rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service

public d'assainissement et d'élimination des déchets de la métropole Nice Côte d'Azur.

- Communication du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) portant sur la régularisation des attributions de compensation.
- Suite à la modernisation des locaux de la Poste et de la restitution à la commune d'une partie de ces locaux pour 100 m², un nouveau bail est conclu

pour une durée de neuf ans entre "Locaposte" représenté par "Poste immo" et la commune.

- Autorisation donnée à ERDF pour l'alimentation du pylône relais du système de vidéo protection selon un raccordement d'environ 180 mètres linéaires.
- Approbation d'une demande de subvention dans le cadre de l'équipement informatique des écoles pour un montant de 24 730,40 euros (participation de la commune pour 6 182 euros).

La biodiversité et les oiseaux

Les bons gestes pour préserver la petite faune de votre jardin

L'HIVER EST UNE PÉRIODE critique pour les oiseaux de nos jardins. Pour affronter les rigueurs de l'hiver, nos amis à plumes ont besoin de davantage de nourriture. En une seule nuit, une mésange peut perdre jusqu'à dix pour cent de son poids ! Il est donc important que chacun aide ces petits volatiles à passer ce cap difficile, en installant des mangeoires (en hauteur pour les protéger des chats) avec, bien sûr, une nourriture appropriée (surtout pas de pain !). Mais, il est impératif de ne pas prolonger ce nourrissage au-delà de la période hivernale, afin d'éviter de créer un phénomène de dépendance.

Accueillir les oiseaux dans son jardin

Chaque jardin peut devenir un endroit accueillant pour cette petite faune à condition de :

- Favoriser le désherbage manuel et éviter l'utilisation des désherbants chimiques nocifs pour les insectes qui aèrent votre terre et qui constituent une source alimentaire non négligeable pour les oiseaux.
- Proscrire l'utilisation d'insecticides et privilégier les associations de plantes (qui permettent de canaliser et limiter l'affluence des parasites) et les produits biologiques moins nocifs pour la faune, la flore et les humains...
- Utiliser un paillis permettant de limiter les arrosages et de préserver la microfaune pendant l'hiver et les périodes sèches.
- Réserver au moins un mètre carré de friche, y laisser pousser les plantes sauvages en toute liberté.
- Laisser sur place les feuilles mortes et ne pas faucher l'herbe sous les arbres.
- Installer des nids permet de les observer et de les aider à trouver rapidement un endroit accueillant.

Choix des végétaux et création de haies

- Privilégier les végétaux locaux, plus résistants aux maladies et mieux adaptés à notre climat si sec l'été.
- Créer des haies composées d'arbustes au feuillage coloré et varié procurera une nourriture naturelle aux oiseaux friands de leurs baies.



Mésanges

- De même, il est important de mettre en place des plantes mellifères
- Éliminer les déchets de jardin et de cuisine en faisant du compost qui sera intégré dans la terre pour l'enrichir et procurera un gîte aux insectes qui deviendront la nourriture de la petite faune du jardin.

Plantation et taille des arbres

- Choisir plutôt des arbres et arbustes champêtres, les oiseaux trouveront alors les insectes associés à cette végétation autochtone pour nourrir leurs nichées, mais aussi les matériaux nécessaires pour construire leurs nids
- En France, les oiseaux nichent de début mars à la fin du mois d'août : ne taillez jamais vos arbres pendant cette période. Un arbre mort peut également procurer un abri vite adopté par de nombreux oiseaux cavernicoles.

Débroussaillage et fauchage tardif

- Il est également important d'effectuer les travaux d'entretien du jardin au bon moment. C'est-à-dire, une fois que la période de floraison est achevée, cette bonne pratique permet de laisser aux insectes butineurs la possibilité de se nourrir du nectar contenu dans les fleurs.

Ligue de protection des oiseaux
Site : <http://paca.lpo.fr>
Courriel : paca@lpo.fr
Animaux sauvages en détresse
04 90 74 52 44

Brûlage de végétaux

- En période rouge du 1^{er} juillet au 30 septembre tout usage du feu est interdit (incinération, écobuage, feux de camp, etc.) ou lors de périodes mobiles qui peuvent être édictées par arrêté préfectoral.

- En période verte du 1^{er} octobre au 30 juin, l'incinération des déchets verts est autorisée dans les cas suivants :

- a) Autorisation préfectorale de 10 h à 15 h 30 et hors période d'interdiction temporaire de l'emploi du feu ;
- b) Incinération des seuls déchets issus du débroussaillage obligatoire autorisation de 10 h à 15 h 30 ;
- c) Incinération des résidus de taille des oliviers, mimosas et autres arbres fruitiers autorisation de 10 h à 15 h 30.

Toute autorisation ou dérogation devient caduque pendant les plages mobiles d'interdiction de l'usage du feu édictées par arrêté préfectoral.

Dans tous les cas, l'incinération des végétaux coupés doit respecter les conditions suivantes :

- Les végétaux incinérés doivent impérativement être secs et ne pas être mélangés avec des résidus de tonte ou d'entretien de jardin, qui constituent des déchets verts dont l'incinération est interdite ;
- L'incinération ne doit pas avoir lieu en cas de vent établi supérieur à 20 km/h (les branches des arbres ne sont pas agitées) ;
- Les foyers ne doivent pas se trouver à l'aplomb des arbres ;
- Il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins ;
- Les entassements de végétaux à incinérer ne doivent pas dépasser 1,5 mètre de diamètre et 1 mètre de hauteur, si plusieurs tas sont allumés simultanément, ils doivent être séparés d'une distance minimale de 3 mètres et être cantonnés dans un rayon de dix mètres ;
- Un espace de 5 mètres autour de chaque entassement doit être démuné de toute végétation arbustive ou ligneuse ;
- Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés au plus tard à 15 h 30, le recouvrement par terre est interdit.

Rappel : Gratuite pour les particuliers, la déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le dimanche de 8 h à 12 h. Pour notre environnement, merci de ne pas déposer végétaux ou encombrants sur la voie publique. Renseignements au 39 06.

Ça vous concerne...

Suppression des autorisations de sortie de territoire

Les autorisations de sortie de territoire individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées à compter du 1^{er} janvier 2013.

Un mineur français pourra franchir les frontières de l'Union Européenne muni de son seul passeport ou de sa carte d'identité, en cours de validité.

Stationnement boulevard Général-de-Gaulle

L'incivilité des automobilistes qui se garent de façon anarchique, a obligé la Métropole à rétablir le stationnement linéaire.



Vos rendez-vous

Accueil de loisirs

Le Service Animation Enfance étant fermé du **lundi 24 décembre au vendredi 4 janvier** inclus, la clôture des inscriptions de l'Accueil de loisirs du **mercredi 9 janvier 2013** est fixée au **vendredi 21 décembre**.

Renouvellement transport

Le renouvellement des titres de transport scolaire Nice Côte d'Azur aura lieu à la Mairie - 1^{er} étage Bureau 110, **vendredi 28 décembre et mercredi 9 janvier** de 9 h à 12 h. Tarif : 30 euros par trimestre, payable par chèque à l'ordre de Nice Côte d'Azur, ou espèces. Se munir des pièces suivantes s'il s'agit d'une première demande : photocopie d'un justificatif de domicile, deux photos d'identité, le livret de famille si le nom de l'enfant est différent de celui du responsable légal.

Le renouvellement du coupon complémentaire de libre circulation sur le réseau urbain "Ligne d'Azur" aura lieu Place Pasteur, les mêmes jours aux mêmes heures. Tarif : 10 euros par trimestre (plus 7,60 euros pour la carte, pour une première demande).

Les rendez-vous de l'Accueil parents-enfants

Au programme :

mercredi 19 décembre : petites décorations de Noël ;

mercredi 9 janvier : médiathèque ;

mercredi 16 janvier : baby gym.

Inscription obligatoire au 04 93 01 65 86.

Promenades et randonnées seniors

Lundi 17 décembre : promenade à Roquebrune - Cap-Martin : tour du cap Martin

Jeudi 20 décembre : randonnée pédestre à Sainte-Agnès. Groupe A : Pointe Siricocca - Mont Ours. Groupe B : Col des Banquettes - Col de Ségra

Lundi 7 janvier : promenade à Beaulieu : Tour de la Pointe Saint Hospice

Jeudi 10 janvier : randonnée pédestre à Valderoure : Groupe A : Les crêtes du Bauroux. Groupe B : Ruines du vieux Séranon.

Les rendez-vous des "Poivre et Sel"

Au programme :

lundi 17 décembre : loto de Noël avec paniers garnis à gagner et chorale ;

mardi 18 décembre : gym de 14 h 45 à 16 h 45 ;

mercredi 19 décembre : après-midi festif au "Clos des Oliviers" pour fêter Noël avec la chorale ;

jeudi 20 décembre : art floral spécial Noël (inscription au 04 93 54 34 45) ;

vendredi 21 décembre : sortie du mois à Vintimille, journée libre (sur inscription) ;

lundi 31 décembre : déjeuner de fin d'année autour d'un buffet avec le groupe des "Mama Vendetta" à midi (inscription avant le 21 décembre).

Le programme de janvier sera affiché au local. En raison des fêtes de Noël, le local sera fermé du **lundi 24 au vendredi 28 décembre** inclus.

Agend'ado

Au programme :

samedi 12 et 26 janvier et samedi 9 février : journée ski/surf à Auron ou Isola de 7 h 30 à 18 h.

samedi 19 janvier : initiation à l'escrime de 14 h à 17 h

samedi 2 février : soirée "Miser c'est gagner" de 19 h à 22 h

samedi 16 février : soirée au Carnaval de Nice (déguisement obligatoire)

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR

La rando VTT, organisée
par La Trinité-Sports - Cyclisme



Le maire,
lui aussi
a participé...

Initiation au trampoline
avec les animateurs
du Service Jeunesse



Initiation au step par le Service des Sports



Graine d'Espoir, graine de couscous



Les conseillers municipaux enfants
partageaient leur passion :
les jeux-vidéo

Cartes ou pétanque,
le Cercle de l'Union a également participé



Populaires : les churros du CSL



Mobilisation
générale à la FIPE



Impressionnantes,
les démonstrations du TASK



L'ADAF
et ses spécialités
orientales



le Savoir Faire Partagé
fait toujours recette



Fidèle parmi les fidèles :
La Trinité-Sports Tennis de table





Incontournables,
les Harley
du Cœur



Chocolat
ou vin chaud
pour Janine
et Alain



Un don de La Trinité-Sports - Escalade



Plusieurs chorales
avaient répondu présentes



Exercice de style
autour de Raymond Queneau.
Pour une première : pari gagné
pour Chouette prod,
nouvelle école de théâtre trinitaire



Ça tourne
pour l'événementiel



Déjà Noël chez les Petites de Cœur et Passion...

... et de la zumba pour les Grandes !



Les instances départementales satisfaites
de l'implication des bénévoles trinitaires



Du rock avec deux groupes locaux : "Tape & Head" et "No Id"

Marché de Noël

Après une semaine pluvieuse, la magie de Noël a opéré sous un soleil radieux.



- 1 - Les nouveaux Pères Noël sont arrivés
- 2 - Distribution de friandises aux tout-petits
- 3 - La joyeuse équipe du Conseil Municipal Enfants
- 4 - Les incontournables de San-Procopio
- 5 - Balade à poney dans la forêt des Gerles
- 6 - Les participants admirent leurs assiettes sous l'œil des Chefs
- 7 - Gare aux bolides
- 8 - Une belle mise en bouche pour Madame Rovella